

Aux présidentes et présidents d'organisations alumni,  
ainsi qu'aux autres cercles d'intéressés

Berne, le 17 octobre 2017

## **Lettre de session de Christian Wasserfallen**

Chères-ers présidentes et présidents,  
Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de la session d'automne, le Conseil FH SUISSE s'est retrouvé pour la première fois dans sa nouvelle composition. Au Parlement, les thèmes suivants ont été abordés:

Le Conseil fédéral veut poursuivre et prolonger jusqu'en 2020 la solution transitoire relative à la mobilité internationale des étudiants suisses pour la formation. Depuis la suspension des accords en février 2014 de l'association pleine et entière de la Suisse à Erasmus+ (suite à l'acceptation de l'initiative populaire „Contre l'immigration de masse“), cette solution transitoire assure aux étudiants suisses une mobilité internationale pour la formation. Pour conserver cette solution transitoire jusqu'en 2020, le Conseil fédéral a demandé un crédit de 114,5 millions de francs. Ce crédit a été accepté par le Conseil des États le 21 septembre dernier dans le but d'éviter une charge administrative supplémentaire trop importante mais pas dans la perspective d'un remplacement à long terme d'Erasmus+. C'est pourquoi, le Conseil des États demande au Conseil fédéral de reprendre au plus vite les négociations d'une association pleine et entière au programme Erasmus+ à partir de 2021. Le dossier doit encore passer par la chambre du national.

Suite au refus par le 100% des voix du Conseil des États pour une modification de l'article 18 alinéa 2 de la loi sur les finances (motion du Conseil national), la Confédération ne devra pas nécessairement économiser en priorité dans les domaines où les dépenses ont fortement augmentées ces dernières années. Le thème est donc clos. Un autre sujet financier abordé lors de cette session touchait aux dépenses liées de la Confédération.

La marge de manœuvre du Parlement pour établir les budgets et les programmes de stabilisation est fortement diminuée suite à la hausse continue de la part des dépenses liées dans le budget de la Confédération. En effet, ce sont principalement les domaines de tâches de la Confédération dont les dépenses sont faiblement liées qui peuvent faire l'objet de coupes budgétaires, dont la formation où des économies sont prévues. Le Conseil national a accepté une motion de la Commission des finances demandant au Conseil fédéral de dresser un plan de mesures concret pour diminuer les dépenses liées de la Confédération entre 5% et 10%. Malgré tout, en 2018, les moyens financiers destinés à la formation seront diminués, suite à la correction du budget sur le renchérissement. Le budget prévisionnel 2018 sera traité lors de la session d'hiver.

Meilleures salutations

Christian Wasserfallen  
Président FH SUISSE, Conseiller National

Plus d'informations : [www.fhsuisse.ch](http://www.fhsuisse.ch)